

## Avis de procédure de sélection préalable

### Emplacement à flot le long du Quai St Mihiel

1. **Organisme gestionnaire** : SAPL Nantes Métropole Gestion Services – 14/16 rue Racine – BP 20707 – 44007 NANTES Cedex 1, agissant dans le cadre d'une délégation de service public, dont le délégant est Nantes Métropole.
2. **Objet du présent avis** : conformément à l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, NMGS organise une procédure de sélection préalable en vue de la délivrance d'un titre permettant à son titulaire d'occuper le domaine public en vue d'une exploitation économique.

3. **Caractéristiques principales de la convention envisagée** :

- Objet : dans le cadre de l'exploitation du domaine fluvial, les Ports de Nantes Métropole envisagent de mettre à disposition un emplacement à flot le long du Quai St Mihiel (emplacement n°02D005) pour l'installation d'une activité professionnelle ou associative.

Le projet doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Possibilité d'ouverture au public ;
  - Participation à la vie du quartier ;
  - Possibilité de multi-activité ;
  - Vente de boissons et de nourriture autorisée
- Description de l'ensemble mis à disposition : emplacement pour bateau d'une taille maximale de 26m x 9m avec possibilité de stationner deux bateaux à couple ou une terrasse flottante à couple d'un bateau – hauteur maximum 3,60m, amarrage à quai. L'emplacement dispose d'une connexion normée aux réseaux d'eau, d'électricité (prise 400 V) et téléphonique.



- Durée : le titre porte sur une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, et sera non renouvelable.
- Montant de la redevance : une redevance sera due conformément à la grille tarifaire du port pour la durée de la convention. La grille tarifaire est annexée au présent appel à projet.

4. **Déroulement de la procédure** : la sélection se fera sur la base des éléments remis par le candidat, selon les critères figurant ci-après.

- Éléments à fournir :
  - La lettre de candidature remplie à télécharger sur le site Internet (<https://www.ports-nantes.fr/appels-a-projets/>)
  - Un dossier de présentation général du projet (présentation générale de l'activité, statut juridique envisagé, CV des porteurs de projets, offre commerciale et toute information utile) - 25 pages maximum.
  - Une description du bateau avec photo ou plan (longueur, largeur, hauteur, tirant d'eau, réception et évacuation des eaux grises / eaux noires, titre de navigation) et pré-analyse technique de conformité par un expert fluvial agréé.
  - Business plan sur trois ans
- Critères :
  - **Compétences et organisation sur 20%** : expériences professionnelles, moyens humains et matériels dédiés au projet, horaires d'ouvertures...



- **Nature du projet sur 40%** : adéquation avec les caractéristiques de projet, compatibilité avec les usages existants, intégration urbaine, rapport à la voie d'eau...
- **Faisabilité économique sur 40%**

**Tout projet n'obtenant pas la note minimum de 50 sera écarté.**

5. **Renseignements techniques et administratifs** : [ports-nantes@nge-nantes.fr](mailto:ports-nantes@nge-nantes.fr)
6. **Date limite de dépôt des candidatures** : toute candidature doit être envoyée par mail avant le 30 mars 2024 à 12H00, à [ports-nantes@nge-nantes.fr](mailto:ports-nantes@nge-nantes.fr) . Le pli ne devra pas dépasser un volume de 5MO.
7. **Date de l'avis** : le 23/01/2024.